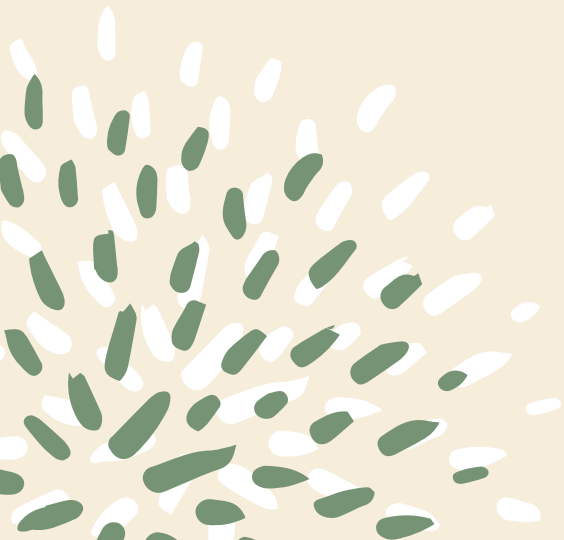




Chronologie des événements

Voici les étapes marquantes de l'historique du projet de Traité, négocié depuis plus de 40 ans.



Décennies

1970 et 1980



1975

Création du Conseil des Atikamekw et des Montagnais (CAM), regroupant les 9 communautés innues et les 3 communautés atikamekw au Québec

1979

Dépôt par le CAM de la revendication territoriale globale (RTG) au gouvernement du Canada qui l'accepte



1980

Acceptation de la RTG par le gouvernement du Québec. Début des négociations tripartites entre les gouvernements du Québec et du Canada et le CAM



1988

Signature d'une entente cadre déterminant le plan de travail et les échéanciers du processus de négociation



À suivre...



Décennie

1990-2000

1994

Le gouvernement du Québec présente une offre aux Atikamekw et aux Innus qu'ils refusent. Le CAM met fin à ses activités et 3 entités reprennent le dossier des négociations : Le Conseil tribal Mimit Innuat, le Conseil tribal Mamuitun et le Conseil de la Nation Atikamekw.

1997

Le Conseil tribal Mamuitun, représentant les Premières Nations de Betsiamites, d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Uashat mak Mani Utenam, dépose une proposition d'entente de principe aux gouvernements du Québec et du Canada, à la suite d'une large consultation publique auprès des Innus.

1998

Uashat mak Mani Utenam se retire temporairement du processus de négociation.

2000

En janvier, les parties s'entendent sur une nouvelle formule qu'elles nomment l'Approche commune. Dans le cadre de cette nouvelle formule, elles acceptent d'explorer de nouveaux scénarios, concepts et principes dans le cadre de cette approche, afin de trouver des solutions à la table de négociation.

À suivre...

Décennie 2000

2000

En juillet, les ministres représentant le Canada, le Québec et les Chefs des Premières Nations d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Betsiamites rendent publique l'Approche commune.

2000

En novembre, la Première Nation de Nutashkuan se joint au processus de négociation du Conseil tribal Mamuitun qui devient le Conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan.

2002

En avril, l'Entente de principe d'ordre général est paraphée par les négociateurs en chef des trois parties.

À suivre...

Décennie 2000 (suite)

2003

En mars, à la suite de la tenue de la Commission parlementaire des institutions, l'Assemblée nationale adopte, à l'unanimité, une motion à l'effet de poursuivre les négociations avec la Nation Innué.

2004

En mars, l'Entente de principe d'ordre général est signée par les Premières Nations d'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan ainsi que par les gouvernements du Québec et du Canada.

2005

En janvier, la Première Nation de Betsiamites se retire du processus de négociation.

À suivre...

Décennie 2010

2011

Le Conseil tribal Mamuitun mak Nutashkuan change de nom pour devenir le Regroupement Petapan.

**2011 AU 31
MARS 2023**

Jusqu'à la date du 31 mars 2023, les négociations se poursuivent sur la base de l'Entente de principe d'ordre général, avec quelques suspensions en raison des élections et de changement de leadership au sein des communautés, des ministères et des gouvernements.

2022

En septembre, les Chefs du Regroupement Petapan annoncent qu'ils se tourneront vers leur population, à compter du printemps 2023, pour apprécier ensemble le projet de Traité.

31 mars 2023

Fin du processus de négociation des enjeux fédéraux. Le gouvernement du Québec demande un délai supplémentaire.



Résumé des prochaines étapes...

